

D 2022-037

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le 7 juin, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 3 juin 2022.

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir à Jérôme GINOLLIN.

Absent : /

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

Objet : Piscine 2022 - Tarif Service National Universel (SNU).

Le Conseil Municipal décide pour l'utilisation de la piscine par le SNU de fixer un forfait de 708.00 € pour 4 séances, du mardi 5 au vendredi 8 juillet 2022 sur le créneau 17h-18h30.

La facture sera établie au nom du SNU.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Serge TICHKIEWITCH

